

ÉDITORIAL

Après la levée en masse citoyenne, élever le pays

Après les attaques terroristes de la semaine dernière, la réponse citoyenne, d'une ampleur inégalée depuis la Libération, a témoigné d'un attachement viscéral aux principes fondamentaux de notre démocratie et d'un rejet profond de l'antisémitisme, de la xénophobie et du racisme. Le SNES et la FSU se sont pleinement inscrits dans ces temps de recueillement et de mobilisation nationale. L'ensemble des personnels d'éducation et d'enseignement, de par leurs missions, a un rôle primordial dans la construction de la réponse à apporter à la montée de toutes les formes de fondamentalisme et de repli identitaire. Il n'a jamais été plus urgent de former des esprits libres, sensibles et attentifs aux principes démocratiques de la République et à la dignité de la personne. Mais pour mener à bien ces missions, les personnels ont besoin de reconnaissance et de confiance, et bien entendu de moyens. L'école ne peut cependant pas tout. L'abandon des quartiers populaires par les pouvoirs publics depuis de trop nombreuses années a notamment mis leurs habitants en première ligne face aux risques d'exclusion économique et sociale, sur laquelle prospèrent l'obscurantisme et la menace intégriste. Le SNES-FSU prendra donc toute sa place dans le débat qui s'ouvre, en portant les attentes des personnels.

Rentrée 2015 : l'heure est à la mobilisation !

Le Comité Technique Académique, qui s'est tenu le 14 janvier, a été l'occasion de montrer et de dénoncer que les mesures académiques, déclinaisons de la politique nationale, s'inscrivaient pleinement dans la continuité des orientations politiques de ces dernières années : créations insuffisantes de postes pour absorber la hausse des effectifs (à titre d'exemple, il manque 55 emplois dans les lycées pour maintenir les conditions existantes, déjà, fortement dégradées), départements sous dotés, carte de l'Éducation Prioritaire verrouillée par un nombre de réseaux insuffisants, le cocktail de la rentrée 2015 devrait s'avérer, une nouvelle fois, explosif ! L'heure est donc à la mobilisation.

Par ailleurs, très loin des engagements pris lors des discussions entamées il y a quelques mois sur la mise en œuvre du décret définissant nos obligations statutaires, le Ministère a publié des projets de circulaires et d'arrêtés inacceptables concernant l'indemnisation des missions complémentaires qui veulent caporaliser la profession et la soumettent à l'arbitraire local (voir. p.2)

Agir pour l'avenir de nos élèves et de nos métiers : tous en grève le 3 février !

Dans le même temps, le Gouvernement, qui dégage 40 milliards pour les entreprises, se refuse à envisager toute revalorisation salariale de nos professions et maintient le gel du point pour la 5^{ème} année consécutive ! La perte de pouvoir d'achat, et même de salaire net, qui est en résulte est édifiante : en 14 ans, nous avons perdu l'équivalent de 2 mois de salaire. De manière incompréhensible, voire provocatrice, le gouvernement augmente la prime des Recteurs de près de 69%, cette dernière atteignant désormais, a minima, 25 000 euros, soit un an de salaire d'un certifié au 9^{ème} échelon.

Parce qu'il est plus que jamais nécessaire de reconnaître et de valoriser le rôle des personnels d'éducation, et de donner les moyens au service public d'Éducation de faire réussir tous les jeunes, la FSU appelle à la grève le mardi 3 février.

Marie-Damienne Odent, Michel Vialle, Pascale Boutet, Sophie Vénétitay
Co-secrétaires généraux



**À l'appel du SNES-FSU
GRÈVE NATIONALE**

Mardi 3 février 2015



**MANIFESTATION DE LUXEMBOURG À SÈVRES-BABYLONE
RENDEZ-VOUS À 14H**

Sommaire

- p. 2 : Indemnitaire, le chef d'établissement, seul maître à bord - Carte de l'Éducation prioritaire, le conflit reste entier
- p. 3 : Rentrée 2015 : le vernis de la « refondation » craque
- p. 4 et 5 : Carrière : occupez-vous en !
- p. 6 : Réduire ou interrompre son activité
- p. 7 : Élections professionnelles 2014
- p. 8 : Les raisons de faire grève le 3 février